

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 47 (1918)
Heft: 12

Artikel: Étude des plantes à l'école primaire [suite]
Autor: Barbey, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041314>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

canton dont on pourra faire un jour une réduction au 1 : 20,000 à l'usage des élèves.

Restait la grave question financière.

La carte reviendrait, montée sur toile avec rouleaux, à 38 fr. — ; elle doit être rendue obligatoire pour toutes les écoles. On ne peut pas facilement charger les communes d'une telle dépense, et, ainsi que le dit le message, l'honorable Directeur de l'Instruction publique, M. le conseiller d'Etat Python, a eu la généreuse idée de proposer au Conseil d'Etat de renouveler, en faveur de nos écoles, le geste de la Confédération leur donnant la belle carte de la Suisse, ce dont nous le remercions. Le Conseil d'Etat a donc proposé la remise gratuite de la carte à toutes les écoles du canton où s'enseigne la géographie. Nous nous devons à nous-mêmes et nous devons au canton cette belle carte au 1 : 50,000 qui sera un monument national et qui, aux yeux des cantons confédérés, continuera la réputation d'initiative et de progrès que s'est méritée à juste titre le canton de Fribourg en instruction à tous les degrés. LÉON GENOUD.

Etude des plantes à l'école primaire

(Suite.)

Les plates-bandes de démonstration

Nous avons parlé précédemment des expériences à faire en classe. Mais ce point de départ ne suffit pas. Il importe de mettre l'enfant plus directement en contact avec la réalité des phénomènes de la nature, et pour cela, l'établissement des plates-bandes de démonstration, uni à l'usage des tâches d'observation, est, avec l'organisation du jardin scolaire proprement dit, un des moyens les plus efficaces. Le mot « plate-bande de démonstration » dit nettement ce qu'est la chose. Nous nous bornerons donc à fournir quelques renseignements sommaires.

Dans un rapport présenté en conférence du corps enseignant de la ville de Fribourg, en mars 1915, M. Arthur Renevey, instituteur, décrit ainsi ce moyen d'étude pratique :

« Avec un peu d'initiative, chaque maître trouvera le moyen d'aménager, soit autour du bâtiment scolaire, soit sur l'un ou l'autre côté de la place de récréation, une bande de terrain de 10 à 12 mètres de long sur 1 mètre à 1 mètre 20 de large. C'est là que l'on établira la plate-bande de démonstration. Nous la diviserons en 10 compartiments, si c'est possible séparés par une planche de 10 à 15 centimètres enfoncée dans le sol. Nous aurons ainsi 10 cases de végétation indépendantes les unes des autres. L'essentiel est que chaque case soit placée dans les mêmes conditions de chaleur, de lumière et d'humidité. »

Les indications qui précèdent ont leur utilité, tout en laissant à chaque maître les détails de l'organisation. Comme on le voit, le moyen est d'une exécution facile. Il n'est pas de commune qui ne possède, dans le voisinage immédiat du bâtiment scolaire, ou à une faible distance de celui-ci, un espace de terrain cultivable de 10 à 12 mètres de long sur 1 mètre 20 de large. La répartition en planches de

démonstration se fera selon un plan d'études à déterminer d'avance. Il est à noter qu'une foule d'expériences peuvent être mises en rapport avec le programme de l'année scolaire. Certains carrés serviraient à expérimenter la valeur des divers engrais ; d'autres feraient connaître le développement des plantes alimentaires et fourragères les plus importantes selon le milieu, telles que les légumineuses, fèves, pois, haricots, trèfle, esparcette ou sainfoin, luzerne, etc. Nous aurions aussi, pour ainsi dire en miniature, un jardin botanique réunissant des plantes typiques pour l'étude des principaux genres : renoncules, giroflée, fraisier, carotte, lamier, bluet, avoine, dahlia, fougère, etc. D'autres carrés permettraient de cultiver des plantes industrielles et médicinales, comme le chanvre, le lin, le tabac, le houblon, la camomille, la mauve, la menthe, le lierre terrestre, le tussilage, puis des plantes nuisibles ou vénéneuses, telles que le chiendent, l'ivraie, le chardon, la cuscute, la belladone, le colchique. Enfin, rien n'empêchera de planter des boutures variées de peuplier, cognassier, des marcottes, des sauvageons destinés à la greffe.

Il est utile et prudent de placer des tickets indicateurs vis-à-vis de chaque carré et à côté des diverses variétés.

Voilà certes tout un vaste programme de travail. Sans doute, il est plus vite tracé qu'accompli. L'essentiel est de s'y mettre et de suivre le mouvement un peu partout dans nos écoles.

Prochainement, nous parlerons du jardin scolaire qui est une extension de la plate-bande de démonstration.

F. BARBEY.



Les leçons d'arithmétique de la « Partie pratique »

Depuis quelques semaines le *Bulletin pédagogique* présente à ses lecteurs, dans chacun de ses numéros, des travaux variés de pédagogie pratique. Nous félicitons tous Mr l'inspecteur F. Barbey à l'initiative duquel ils sont dus et nous en espérons le plus grand bien pour nos maîtres et nos écoles. Il faut réprover les exagérations dans le domaine pédagogique ; il faut également éviter les négligences dans les leçons, surtout dans les leçons données comme modèles. Dans les trois leçons de calcul qui ont été publiées dans le *Bulletin*, il y a des défauts que cet article a pour but de relever.

Voici d'abord, dans le n° 10, Mademoiselle S. qui donne « une première leçon de multiplication à la première année du cours inférieur ». Croyez-vous, Mademoiselle, qu'il faille employer le signe de la multiplication dès la première leçon ? Ce signe, l'enfant doit-il même le connaître en première année ? Savez-vous qu'il est difficile d'en faire saisir la signification dans une première leçon ? Vous lui donnez le sens du mot « fois », mais on ne peut pas toujours l'employer avec ce sens ; il remplacera une autre expression à un moment donné. Quand vous arriverez aux fractions décimales ou ordinaires, tout changera. En lisant, de votre façon, l'expression suivante $0,8 \times 2 \text{ fr.}$, qui représenterait le prix de 0,8 m. de toile à 2 fr. le mètre, on dirait 8 dixièmes fois 2 fr. Que signifie cela ? Allez donc chercher ou envoyez une de vos élèves — comme vous l'avez très bien fait dans votre leçon — chercher au fond de la salle 8 dixièmes fois 2 fr. ? On peut bien y aller deux fois, trois fois, ... mais 8 dixièmes de fois !! Ce signe a donc un autre sens ; on doit dire : 8 dm. coûtent les 8 dixièmes de 2 fr. Alors nous avons une seconde manière de lire le signe de la multiplication.

Ce n'est pas tout. Plus tard les élèves auront à résoudre des règles de trois,